http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article232

S'entraîner à l'ASSR

- Enseignements - Examens -

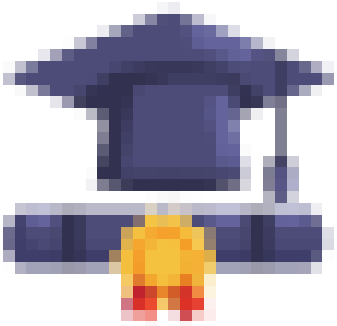

Date de mise en ligne : vendredi 8 avril 2022

Copyright © Collège Charles Rivière - Tous droits réservés

Les élèves de 5e et de 3e devront passer la certification des Attestations de sécurité routière (ASSR1 pour les premiers, ASSR2 pour les troisième).
La sécurité routière met en place une plateforme d'entraînement accessible à chacun sur le site suivant :
https://e-assr.education-securite-routiere.fr

Les épreuves d'entraînement sont similaires à celles qui seront passées lors des examens.
N'hésitez pas à vous connecter !
[http://clg-charles-riviere-olivet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-charles-riviere-olivet/local/cache-vignettes/L400xH200/assr-4bc99.jpg]

Copyright © Collège Charles Rivière